



## Fonctionnement :

Chaque parrain s'engage à verser (par virement automatique) la somme de **15 euros chaque mois** sur le compte de l'association :

Association **APATAM** Société Générale

17, rue Gambetta 38300 BOURGOIN JALLIEU

Compte N° 0008500050093581-31

Il recevra, s'il le souhaite, les références d'un enfant ou adolescent dont il deviendra le parrain. L'enfant en sera informé et une relation pourra alors être établie entre le parrain et son filleul. Cette somme est transmise chaque mois aux responsables du Centre.

Elle est **déductible des impôts** sur la présentation du justificatif transmis par l'association.

*Si vous souhaitez participer avec nous à ce projet, contactez-nous aux adresses citées au dos du document ou sur le site :*

[www.apatam-togo-senegal.com](http://www.apatam-togo-senegal.com)



Campement peulh

## L'ASSOCIATION :

Association d'amis, anciens expatriés français au TOGO, **APATAM** accompagne deux fermes, à Baga au Nord-Togo (département de Niamtougou) et à N'Guelack au SENEGAL (Saint-Louis).

Au TOGO : aide au financement d'une coopérative de femmes « Bakoté » ; aide au rachat de terres incultes bonifiées par les agriculteurs de Centre agropastoral ; aide à la création d'un Institut de formation agricole...

Au SENEGAL : soutien actif auprès de la ferme de Ousmane Sow ; aides techniques diverses (énergie, puits, école, case-santé) ; parrainages d'enfants de l'école primaire du village (réfections des locaux, alimentation et accès au soins pour les enfants) ; soutien à la création de l'Institut de formation.

Vous pourrez trouver des informations plus complètes concernant les activités de l'association sur le site :



[www.apatam-togo-senegal.com](http://www.apatam-togo-senegal.com)

### Siège social :

65, chemin de Braille Flosaille  
38300 SAINT SAVIN

### Contacts :

Président : [christophe.lemercier@9online.fr](mailto:christophe.lemercier@9online.fr)

Trésorier : [gpep@wanadoo.fr](mailto:gpep@wanadoo.fr)

\* *L'apatam est l'abri en chaume qui permet de rester dehors aux heures les plus chaudes de la journée...*



[www.apatam-togo-senegal.com](http://www.apatam-togo-senegal.com)

*Association d'intérêt général à vocation humanitaire*



## Parrainer un enfant



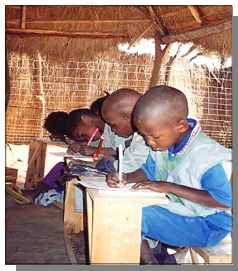
*Accompagner un projet de formation*

## Le parrainage

*A la différence du don ponctuel, le parrainage s'inscrit dans la durée comme le nécessitent l'éducation, la santé, la vie ...*

### PRINCIPE :

Pour que les enfants retrouvent les chemins de l'école, nous essayons d'agir sur leurs conditions de vie et de scolarisation ...



### Une relation individuelle...

### Une utilisation collective des ressources.

Cette aide bénéficie à l'ensemble de la communauté scolaire et pas seulement aux enfants parrainés. Il n'est pas question de mettre en péril les équilibres du fonctionnement communautaire. Entre parrainage individuel et parrainage de projet, cette action permet d'établir une relation personnelle avec un enfant ou un adolescent ainsi qu'une relation privilégiée avec l'ensemble de la communauté villageoise.

Ce projet, débuté en janvier 2002, regroupe aujourd'hui 80 parrains qui ont déjà permis de réaliser un certain nombre d'objectifs :

- Répondre aux besoins pédagogiques de la « ferme-école »
- Améliorer l'alimentation de tous les élèves scolarisés.
- Assurer les frais de santé pour tous les jeunes présents.



En classe...

### Une action ...

### dans un projet global...

Le projet a été développé à l'initiative de deux couples : **Ousman**, diplômé d'informatique et **Fatou** d'une part, **Doudou**, professeur de physique et **Dienaba**, infirmière, d'autre part. Fortement mobilisés pour la participation et l'implication des jeunes gens du village, ils espèrent ainsi leur donner une formation utile et leur permettre de rester au pays. Leurs initiatives s'articulent dans plusieurs domaines qui trouvent leur cohérence dans le développement communautaire :

- Un **centre de formation** a accueilli de nombreux jeunes qui ont appris l'agriculture, la maçonnerie, la plomberie, la menuiserie...
- L'**activité agricole** permet une production maraîchère pour la consommation et la vente sur les marchés locaux, assortie d'un projet d'**agroforesterie** (production de fruitiers et d'espèces fourragères).
- L'installation récente d'une **pisciculture** permet l'élevage de 2000 « tilapias » .
- Une étable a été construite, pour stabiliser l'**élevage**. Le lait des vaches et des chèvres (bientôt des brebis) permet une **production régulière de fromages**.
- Le Centre dispose d'une **infirmerie** alimentée en eau, équipée désormais d'une salle d'accouchement.
- Les **forages** et l'**énergie solaire** rendent le Centre autonome dans ce domaine.
- Un **atelier de batik** (créations de tissus imprimés) apporte désormais des revenus importants.
- Aujourd'hui, **7 classes élémentaires** bien équipées fonctionnant chacune avec un enseignant et un **collège de 4 classes** permettent de scolariser dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques les élèves du secteur.

**Apatam** souhaite agrandir cette « famille de parrains » afin d'accompagner le développement d'un véritable **Institut de Formation Agricole** qui proposera une formation diplômante (culture et élevage). Ils recevront après leur formation une aide à l'installation dans leur environnement.



*Le village de N'Guelack se trouve sur la rive gauche du fleuve Sénégal, à quelques kilomètres de son embouchure près de Saint-Louis. Il est situé dans le bassin de déversement du fleuve en période de crue. Le climat est de type sahélien..*

*La ferme est située à quelque distance de la route nationale, à 8 km du bourg de Rao, à 20 km de la ville de Saint-Louis. On y accède en empruntant des pistes de sable qui serpentent entre les arbustes de la plaine, en contrebas du fleuve Sénégal.*



L'élevage : activité traditionnelle des Peulhs